

Le très hon. M. Diefenbaker: La réponse n'exigera, je pense, ni enquête ni recherches. Le premier ministre peut-il répondre? La monarchie impose-t-elle directement des frais au Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

Le très hon. M. Diefenbaker: Très bien.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LES SUBVENTIONS AU FRONTIER COLLEGE

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration? Étant donné l'excellente formation que dispense le Frontier College dans les régions reculées du Canada et la réduction actuelle des subventions à cette institution, le ministre voudrait-il, comme moyen d'augmenter les emplois aux étudiants, réexaminer la décision de son ministère de refuser au Frontier College les fonds que celui-ci avait demandés?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, il y a malentendu. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration octroie à l'heure actuelle une subvention de \$10,000 au Frontier College. C'est le double de la subvention faite auparavant. Dans le passé, le collège recevait une subvention du ministère du Travail et jusqu'à nouvel ordre, il la recevra de ce ministère-ci. En outre, nous augmentons nos achats du Frontier College dans l'espoir de contribuer davantage à soutenir son excellent travail.

[Plus tard]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration pour compléter celle que lui a posée tantôt le député d'Oshawa-Whitby? Étant donné que les autorités fédérales et provinciales s'accordent pour dire que le collège Frontier accomplit réellement une bonne besogne dans le domaine du recyclage de la main-d'œuvre et étant donné la crise que cette institution connaît en ce moment, au point qu'elle a demandé au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration une subvention globale de \$50,000 pour l'aider à surmonter ses difficultés...

M. l'Orateur: Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question?

M. Orlikow: Le ministre pourrait-il étudier de nouveau l'octroi de la somme demandée par le collège Frontier?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, naturellement, je me fais un plaisir d'étudier n'importe quelle suggestion, mais il ne faut pas considérer l'engagement que je prends d'étudier une question comme une indication que la décision sera favorable.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA NOTE REMISE AU DANEMARK AU SUJET DE LA PÊCHE AU SAUMON DANS L'ATLANTIQUE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Peut-il nous dire si le Canada s'est opposé à ce que le Danemark participe à la pêche au saumon dans l'Atlantique-Nord? Serait-il aussi en mesure de nous faire connaître la teneur du message envoyé à ce pays?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le député a raison de supposer que nous nous opposons à ce genre d'activité de la part du Danemark, mais je ne crois pas que ce serait conforme à la pratique établie ni favorable à nos relations avec d'autres pays de déposer cette note. Je pourrais peut-être en déposer les grandes lignes, comme je l'ai fait dans d'autres cas.

LA COLLABORATION CANADO-AMÉRICAINÉ— LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION AU LARGE DE L'ALASKA

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Je remercie le ministre de sa collaboration à ce sujet. Vu l'initiative qu'il a prise la semaine dernière, indiquerait-il à la Chambre si le Canada participe aux expériences et aux enquêtes que font les autorités des États-Unis sur la pollution au large de la côte de l'Alaska?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'ai demandé au ministère de se renseigner, mais je n'ai pas encore reçu de réponse.

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

L'EXEMPTION DES MENNONITES

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Après les entretiens très amicaux et fructueux qu'il a eus à Winnipeg avec les représentants des Mennonites, est-il disposé à étudier la possibilité de donner suite à leur demande d'exemption des dispositions du Régime de pensions du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je crois que la question a été débattue à